



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL PAYS DE LA VALLEE DE MONTLUÇON ET DU CHER

CONSEIL SYNDICAL DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six le mardi trente juin 2026 à 18h30, les membres du Conseil Syndical du PETR du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, légalement convoqué le vendredi 19 juin 2026 se sont rassemblés à la Ferme des Ilets, Espace Boris Vian à Montluçon.

Sous la présidence de M. Samir TRIKI, Président

Présents : Monsieur Stéphane ABRANOWITCH, Monsieur Sylvain BOURDIER, Monsieur Jean-Elie CHABROL, Monsieur Daniel COLLINET, Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, Monsieur Michel DESCLOUX, Monsieur Quentin DRENEUC, Madame Michèle DUFFAULT, Monsieur Bruno GUINARD, Monsieur Jérôme JOMIER, Monsieur Christophe LECLERC, Monsieur Didier LINDRON, Monsieur Bernard MOLLO, Monsieur Jérôme PERNELLE, Madame PORTE BASTIEN Stéphanie, Monsieur Laurent RAYON, Monsieur Claude RIBOULET, Monsieur Thierry VERGE.

Excusé(e)s : Monsieur Fernando AZEVEDO, Madame Isabelle BIDET, Monsieur Pierre-Henri BONHOMME, Madame Marie CARRE, Madame Laurence CHICOIS, Madame Philippe GLOMOT, Madame Magalie JARRAUD, Monsieur Francis LEBAS, Monsieur Romain LEFEBVRE, Madame Pascale LESCURE, Monsieur Pascal MARTINEAU, Monsieur Stéphane MITATY, Monsieur Thierry PENTIER, Monsieur Philippe PERCHE, Madame Annie PETITPEZ, Monsieur Bernard POZZOLI, Monsieur Éric TOURAUD.

Projet de résidence « Culture & Paysages » 2026-2027

Monsieur Samir TRIKI Président

Le Conseil Syndical du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher,

Vu la délibération n°20.27 du Conseil Syndical du 22 septembre 2020 approuvant l'opération « Elaboration d'un Plan Paysage « Vallée du Cher & Combraille Bourbonnaise » ;

Vu la délibération n°25.11 du Conseil Syndical du 27 mai 2025 approuvant l'entrée dans une démarche « Vers un projet Culturel de Territoire » ;

Vu la délibération n°26.06 du Conseil Syndical du 03 mars 2026 approuvant la convention « Vers un projet Culturel de Territoire » ;

Vu la délibération n°26.06 du Conseil Syndical du 03 mars 2026 approuvant l'Appel à Projets « Culture & Paysages » 2026-2027 sur la thématique « Traces, Tracés, Retracer » ;

Considérant les 6 projets qui ont été déposés dans le cadre de l'appel à projet « Culture et paysage » 2026-27 et les auditions qui ont eu lieu le 9 juin 2026,

Il est proposé aux membres du Conseil Syndical de retenir le projet du collectif SabéPat « Suivre les traces, s'offrir une pause », avec le budget prévisionnel suivant :

Types de dépenses		Montants	Plan de financement prévisionnel		
Fonctionnement		HT			
Création et médiation artistique et culturelle Communication	SabéPat / Suivre les traces, s'offrir une pause	54 500,00 €	DRAC	30 000,00 €	54%
			REGION	10 000,00 €	18%
			Autofinancement	15 500,00 €	28%
			1 000,00 €		
TOTAL		55 500,00 €	55 500,00 € 100%		

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- ✓ approuve le choix des projets ;
- ✓ approuve l'opération ;
- ✓ valide le plan de financement et accepte qu'une prise en charge systématique par l'autofinancement ait lieu en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel ;
- ✓ autorise Monsieur le Président à effectuer les demandes de subvention afférentes au projet ;
- ✓ autorise Monsieur le Président à effectuer l'ensemble des démarches administratives afférentes à l'opération.

Titulaires en exercice : 36

Pour : 19

Présents : 19

Contre : 0

Votants : 19

Abstention : 0

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président du Conseil syndical,



Samir TRIKI